L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, 73 RUE DE CHARTRES

NOUVELLE-ORLÉANS.

JEUDI MATIN, 28 JUILLET.

FEUILLETON.

MARTIN GIL.

CHRONIQUE DU TEMPS DE PHILIPPE II.

PAR

MANOEL FERNANDEZ Y GONZALEZ.

DEUXIÈME PARTIE.

A TEL ROI, TEL SECRÉTAIRE.

— [illegible] —

XXXVI.

LE BANQUET DES FUNÉRAILLES.

Après avoir parlé de choses indifférentes, de la dernière comédie de Miguel de Cervantes, des modes importées de Gênes, on parla de Rome, de l'Angleterre, de la France, de Flandres, et par suite, de don Juan d'Autriche.

Antonio Perez se montra plein d'intérêt pour Escobedo.

— Cette affaire, lui dit-il, a été traitée par vous et par le senor don Juan avec une certaine imprudence.

Escobedo fit un mouvement.

— Vous avez demandé la construction d'une forteresse, dont vous auriez le commandement, sur la montagne de Mogro; ce serait livrer l'Espagne à l'Angleterre, aujourd'hui qu'on parle pour don Juan d'un mariage avec la reine de ce pays!

— D'où tenez-vous ces paroles, senor Antonio Perez? demanda Escobedo.

— De la bouche du roi, et prononcées en plein conseil.

— Comment! ma demande a provoqué un conseil!

— Vous savez que le roi est fort défiant de son naturel.

— Et qui composait le conseil?

— Le grand inquisiteur, don Gaspard de Quiroga, le marquis de los Velez, don Luis Fajardo et moi, en ma qualité de secrétaire d'Etat. C'est précisément du résultat de ce conseil que je vous parle.... et j'ai laissé écouler quelques jours avant de vous en faire connaître les conclusions.

— Et quelles sont ces conclusions?

— Que vous devriez mourir.... senor Juan de Escobedo.

Escobedo pâlit.

— Votre vie ou votre mort sont dans ma main.

Et Antonio Perez montra à son ennemi l'ordre signé du roi.

— Mais c'est horrible! exclama Escobedo.... Ne songe-t-il donc pas que je sers don Juan et que la loyauté de mon maître a résisté aux plus grandes épreuves? Le fils de César, après la conquête de Tunis et de la Goulette n'aurait-il pas pu se déclarer empereur de l'Afrique? Son union projetée avec la reine d'Angleterre....

— N'est qu'un piége qu'on lui tend.

— Le pape le protége.

— Nous ne reconnaissons ici la puissance du pape que pour les affaires éternelles; quant au temporel, nous avons nos armées et nos flottes, mais avant tout, sont ce que personnellement je suis en dehors de tout cela, et que nous pouvons nous entendre.

Escobedo, dans sa naïve franchise, comprit cependant que là était le point vital de l'affaire.

— Parlez, dit-il, et si mon intelligence ne suffit pas à vous comprendre....

— Je vais pour l'aider, vous montrer une autre lettre....

Et il mit sous ses yeux le billet de la princesse d'Eboli, en disant:

— La princesse et moi nous croyons que l'auteur de ces bruits que l'on fait courir, c'est vous.... qui nous tenez tous deux par un obstacle aux profits de votre maître.... et vous avez raison. Vous avez mis tout en œuvre pour me perdre. Vous savez que le roi est défiant, jaloux jusqu'à la fureur, qu'il aime passionnément la princesse, et qu'il est capable de démentir sa renommée de prudence, s'il conçoit quelques soupçons; et vous avez mis en avant la médisance accrue du comte de Cifuentes.... le sot orgueil du marquis de la Hara, pour répandre à la cour, au sujet de mes intimités avec la princesse, des bruits qui devaient arriver jusqu'au roi.... Avouez que je lis dans votre âme, senor Escobedo.

— Continuez, senor Perez.

— J'ai terminé. Tout se borne maintenant à ceci: Vous avez inutilement barré ma route d'obstacles que, selon vous, je ne pourrai pas renverser.... Maintenant vous n'avez plus de ressources, et c'est vous-même qui avez besoin de moi. Voici ce que je pourrai faire pour vous.

— Par des moyens honorables?

— Ecoutez-moi: vous êtes condamné à mort; mais si vous consentiez à vous séparer de don Juan d'Autriche, si vous déclarez vous-même les soupçons que vous avez semés dans l'âme du roi, si vous confessez que vous vous êtes trompé, alors, non seulement vous conserverez la vie sauve, mais on vous mettra à même de camper, on vous couvrira dans les Indes, avec un emploi de votre grade. Voilà tout ce que je puis faire pour vous.

Escobedo réfléchit un instant: il voyait, comme on dit, la mort planer sur sa tête, et il hésitait entre la vie et la fidélité à don Juan d'Autriche.

Mais cette hésitation ne dura pas longtemps.

— Non, dit-il, je mourrai..... mais je mourrai fidèle à mon maître....

— Votre prédécesseur, Juan de Soto, fut plus sage que vous, il ne mourut pas.

— Juan de Soto fut un lâche et un misérable.

— Il avait une femme, des enfants, comme vous.

— Je vous ai dit que je saurai mourir. Je ne vous en suis pas moins reconnaissant de m'avoir prévenu, puisque j'aurai le temps de me mettre en règle avec Dieu et de terminer mes affaires ici-bas.

— Vous y réfléchirez encore, je l'espère.

— C'est tout réfléchi, senor Antonio, et je vous jure sur ce que j'ai de plus sacré que je ne ferai point un seul pas en arrière.

Le visage de Perez se chargea d'un nuage; il avait essayé de se défaire de son ennemi sans commettre un crime, et la fidélité de son ennemi était telle qu'il ne pouvait pas même tenir de la vie.

En ce moment, un maître d'hôtel annonça que le dîner était servi.

— Je n'insiste pas sur mon invitation, senor Escobedo, lui dit Perez, peut-être vous serait-il déplaisant de vous asseoir à la table d'un homme que vous vous obstinez à traiter en ennemi, et qui, en réalité, n'est que votre rival.... je vous laisse le choix: acceptez ou refusez.... je me trouverai satisfait à l'avance.

— Quand je suis venu chez vous, senor, j'ai dit chez moi que je venais y dîner.... et jamais je ne mens; je me trouverai honoré de m'asseoir à votre table.

L'âme d'Antonio Perez nagea dans la joie; son ennemi se remettait entre ses mains; c'était lui, pour ainsi dire, qui se suicidait.

Pour se rendre à la salle à manger, Escobedo traversa des appartements véritablement royaux: statues, peintures, tapisseries, tout était admirable, riche et à profusion. La table, couverte de vaisselle plate, était splendidement servie des mets les plus rares et les plus succulents.

Quelques jolies femmes, soi-disant parentes du secrétaire, mais en réalité appartenant à cette catégorie de beautés peu difficiles, placées dans une certaine sphère qui couvrait leur position équivoque; bon nombre d'aventuriers, chevaliers d'industrie ou cadets ruinés de grandes maisons, un bachelier piqueur d'assiettes et quelques poëtes et peintres de bas étage, composaient ce jour-là les convives d'Antonio Perez.

Escobedo remarqua que ni dona Juana Coello, son épouse, ni sa fille aînée dona Gregoria n'assistaient au banquet; il comprit que son ennemi ne l'avait invité que pour l'empoisonner, sans scandale, au milieu d'une orgie. Mais confiant dans l'antidote que lui avait remis Elvire, il s'assit gravement à sa place et versa adroitement dans son verre quelques gouttes de la liqueur contenue dans le flacon qui donnait à l'eau une couleur ambrée, puis il épuisa le contenu du verre.

Le repas durait depuis longtemps et l'on avait absorbé une monstrueuse quantité de plats de toute espèce, lorsqu'on servit le dessert, apporté par une multitude de pages et de gentilshommes, au milieu desquels figurait au premier rang Antonio Enriquez, les mains chargées d'un plat de crème qu'il posa, avec grande précaution, devant Escobedo.

Malgré son sang-froid, Antonio Perez changea de visage et Pedro La Heza fixa sur Escobedo ses yeux gris au travers de ses lunettes vertes.

Le secrétaire de don Juan mangea sans hésiter, mais le poison était si violent que, malgré l'antidote, il éprouva certaine souffrance qu'il n'attribua d'abord qu'à la quantité de crème qu'il avait absorbée.... mais bientôt la souffrance devint une douleur vive et intolérable.

Une horrible pensée traversa à ce moment l'esprit d'Escobedo; il se figura que Mateo Vasquez, Elvire et Antonio Perez s'étaient conjurés contre lui; il se crut irrésistiblement perdu: il vit avec horreur fixés sur lui les yeux blancs d'Antonio Perez, tandis qu'un sourire diabolique contractait le visage de Pedro de La Heza.

Tout cela n'était visible aux yeux de personne.... L'ivresse sur laquelle avait compté le favori s'était emparée de tous les convives.... Des éclats de rire, quelques paroles obscènes.... voilà tout ce qui résonnait par intervalle.... Les pages et les gentilshommes s'étaient retirés.

Malgré les souffrances horribles qu'il éprouvait, Escobedo eut encore la force de se lever, pâle et livide, les yeux injectés de sang.

— Qu'avez-vous, senor? s'écria Perez.

— Je vais vous tuer, senor Perez, répondit l'autre.... car vous m'avez empoisonné.

Quelques-uns des convives encore dans un état convenable se levèrent tout étonnés.

— Asseyez-vous, messieurs, leur dit Antonio Perez, et continuez à boire; mon ami le senor don Juan Escobedo se trouve un peu indisposé.

— Qui est indisposé ici? dit de la porte une voix, en [illegible] Antonio Perez.

C'était Martin Gil, qui, d'un bref coup d'œil, aperçut le tableau qu'il avait sous les yeux.

— Je suis empoisonné! exclama Escobedo en vacillant sur ses jambes et s'adressant à Martin Gil, qu'il ne connaissait pas, mais dont le rang est dénoncé par le costume.

— Cuerpo di Dios! s'écria Martin remarquant la pâleur d'Antonio Perez, voilà un qui s'enivre de manière à compromettre un archevêque.... [illegible]

— Et moi.... je l'affirme, cria Escobedo en prenant sur la table le plat, où il restait encore un peu de crème: le poison, le voilà! [illegible] le senor Antonio Perez d'être un empoisonneur et un assassin.

— Ah! vous affirmez qu'il y a là dedans du poison? dit Martin Gil en prenant le plat et l'examinant [illegible]

— Qui êtes-vous, vous, pour venir vous mêler de mes affaires? s'écria Perez d'un ton sarcastique.

— Vous êtes oublieux, mon gentilhomme, et cela me surprend, car, si je ne me trompe, vous m'avez tout récemment conféré un certain brevet.

[illegible]

Le rouge monta aux joues de Perez, mais il se contint devant un homme qu'il ne connaissait pas encore assez bien pour pouvoir l'attaquer sérieusement.

Martin continuait à parler, toujours tenant le plat à la main.

Escobedo, pâle, haletant, le visage couvert d'une sueur froide, était étendu sur un siége; les convives, que l'ivresse avait empêchés d'apprécier toute la gravité de l'événement, [illegible] et criaient; les moins gris s'étaient esquivés, et Pedro La Heza observait tout avec l'astuce d'un vieux renard.

— Mais il n'y a donc plus de justice en Espagne? s'écria Escobedo dans un moment de rage.... [illegible] un homme honnête! Le roi ne peut avoir donné un tel ordre! C'est impossible.... un roi d'Espagne ne peut être un bandit!

— Faites sortir tout le monde, caballero, dit Martin Gil: vous voyez la situation fatale où se trouve le senor Escobedo.... Il vous accuse.... et la chose devient grave.

Martin Gil continuait à garder le plat.

(A continuer.)

LE NŒUD GORDIEN TRANCHÉ.—Le nœud gordien est tranché, car la machine à coudre de Wilcox et Gibbs, si longtemps désirée, a enfin fait son apparition. C'est une des grandes conquêtes du siècle.

BULLETIN FINANCIER.

Mercredi soir, 27 juillet 1870.

Le marché monétaire est encore difficile; le taux de l'intérêt ne fléchit pas et les capitalistes se montrent extrêmement prudents. Le papier hypothécaire reposant sur des propriétés qui donnent des revenus se négocie aisément, mais les billets de commerce, à moins qu'ils ne soient accompagnés d'excellentes garanties collatérales ne se font qu'aux taux les plus élevés. Les banques, cependant, répondent toujours aux demandes de leurs clients. Nous cotons: 11 à 12 par an les billets de premier ordre, accompagnés des meilleures garanties collatérales: 1 à 1 1[2 par mois les billets No. 1 sans garanties collatérales; 1 1[2 à 2 par mois les billets de second ordre; 10 à 11 par an le papier hypothécaire No. 1 et 12 à 18 le No. 2. On se soumet, de temps en temps, à des taux plus élevés que ceux qui viennent d'être indiqués.

L'or a ouvert à 121 à 121 1[4, mais après la dépêche de New-York le cotant à 121 3[4, il est monté à 121 1[4 à 121 3[8. Il a fermé à 121 contre 121 1[4 à New-York. On a vendu $3,000 à 120 7[8, $5,000 et $10,000 à 121, $25,000 à 121 1[8 à 121 1[4, $10,000, $10,000, $20,000 et $5,000 à 121 1[4, $20,000 à 121 3[8.

Il ne s'est presque rien fait dans le change étranger. Les cours ont légèrement fléchi, à la clôture, par suite de la baisse de l'or. Les seules opérations annoncées sont: 1,500 livres sterling, en change particulier, à 130 1[2 et 25,000 francs, en change de commerce, à 4.33 3[4. — Nous cotons, nominalement: sterling de banque, 133 1[4; sterling de commerce, 131 1[4 à 131 3[4; change de banque sur France, 4.26 3[4.

Le change américain n'a pas varié. Les banques ont tiré sur New York à 3[8 de prime. Les ventes de change de commerce sont: $20,000, $30,000, $25,000, $50,000 et $30,000, à vue, sur New York, à 1[4 de prime; $15,000 au pair à 1[8 de prime, $10,000 au pair.

300 et 37 actions des Abattoirs se sont vendues à $17 25, 100 à 17 13 1[2, 50 à $17 37 1[2, 400 et 100 à $17 50; (ce dernier prix indiquerait une hausse de 50 cents) 500 du Canal de l'Ile-aux-Vaisseaux à 66 cents, 20 à 75 et 200 à 85.—MM. Girardey & Co. ont vendu, à l'encan, pour le compte de la succession de John Armstrong, 214 actions du Chemin de fer Crescent City, en lots de 10 à 25, à $64 50 à $65 50.

Aucune vente de bonds n'a été annoncée. $5000 de nouveaux mandats de l'Etat se sont vendus à 70 cents et $500 à 70 1[4. Les courtiers achètent les mandats de l'Etat à 70 les nouveaux, 93 à 95 les anciens et 98 à 99 les métropolitains; ils ont vendu les premiers à 72 les nouveaux, 95 à 98 les anciens et 99 1[4 à 99 1[2 les métropolitains.

Nous n'avons pas entendu mentionner de ventes de billets de la ville. Les courtiers achètent à 17 et vendent à 18 cents.

Bureau d'Espèces et de Change de Bruno & Warner, No. 146, rue Gravier, près St-Charles.

Or étranger.	Valeur en or des E.-U.
Souverains Victoria	[illegible]
Do vieux	[illegible]
Billets de la Banque d'Angleterre	[illegible]
Pièces de 20 francs	[illegible]
Billets de la Banque de France en francs	[illegible]
X Thaler	[illegible]
X thaler prussien	[illegible]
X Guilders Holl.	[illegible]
Kronen	[illegible]
Ducats	[illegible]
Doublons d'Espagne	[illegible]
Do patriotes	[illegible]
Argent étranger.	
Argent anglais	[illegible]
Do français	[illegible]
Piastres mexicaines	[illegible]
Do espagnoles	[illegible]
Couronnes françaises	[illegible]
Do allemandes	[illegible]
Thaler	[illegible]
Thaler prussien—papier	[illegible]
Guilders	[illegible]
Spezie	[illegible]
Argent espagnol, par once	[illegible]

LA MOITIÉ D'UN ŒIL.—Le *Lewiston Democrat* dit "Nous présumons que quiconque possède la moitié d'un œil peut apprendre, en 5 ou 6 heures, à se servir de la machine à coudre de Wilcox & Gibbs. C'est certainement un modèle de beauté et de simplicité." A vendre par M. S. Hedrick, 87 et 118 Canal.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE.

Mercredi soir, 27 juillet 1870.

COTON—Les ventes d'aujourd'hui se sont bornées à 525 balles prises aux prix antérieurs pour les bas grades, mais plus raides pour les meilleures qualités. Cependant, tout en faisant observer qu'on ne peut trouver que bien peu de good ordinary aux chiffres les moins élevés de l'échelle, nous répétons nos cotes d'hier: low ordinary 9 à 11 c, l'ordinary 11¼ à 12½ c, good ordinary 15¼ à 15¾ c, low middling 16¼ à 17 c, middling 17¼ à 18 c, et strict middling 18¾ c.

Quelques ventes de cotons de très basses qualités ont eu lieu à 8 c. Le low middling s'est vendu à 17 et le middling à 18 c. Le strict middling est tenu à 19 c. Plusieurs traitants sont venus examiner, et s'ils eussent pu acheter à des prix non plus pleins que ceux d'hier, les affaires, sans nul doute, se seraient embrassé une échelle plus étendue. Les télégrammes de Liverpool cotant l'Upland à 8 à 8¼ d et l'Orléans à 8¼ à 8⅜ d, n'ont exercé aucune influence apparente ici. Les dépêches subséquentes, portant 8 à 8⅛ d et 8¼ à 8⅜ d n'ont été reçues qu'après la clôture des affaires.

Les exportations d'aujourd'hui ont eu lieu pour Liverpool.

Recettes, proprement dites, depuis vendredi soir 949 balles, contre 1260 durant le même laps de temps la semaine dernière et 311 l'an dernier, et depuis le 1er septembre 1137100 balles contre 794176 l'an dernier.

ETAT DU COTON.

Stock en mains le 1 sept. 1869, bal.		770
Arriv. dep. le dern. état	144	
Arrivé précédemm.	1191938	1201638
		1202408
balles sup. form. d'chant. &c.		9562
Expédié aujourd'hui	4379	
Expédié précédemment	1152048	1156427
Stock en mains et à bord		45981

SUCRE ET MÉLASSE—Il n'y a pas eu de recettes ce matin. Le stock de sucre est faible et le marché ferme bien que la demande de l'article soit inactive aujourd'hui.—Nous cotons en ce moment, savoir: 11¼ à 11¾ c pour le sucre fair de la Louisiane, 12 c pour le fully fair, 13 à — c pour le prime, 13¼ à 13¾ pr le jaune clarifié et 14 à 14¼ c pr le blanc, 11 à 12 c pour les Nos 12 et 14 de sucre de Cube, 9¾ à 14½ pour le raffiné et le clarifié. Mélasse fermentée sur plantation est cotée à 50 c le gallon, la recuite, des raffineries de la ville 50 à 75 cts, sirop $1. Pas de mouvement dans la mélasse de Cube. Un lot de 70 barils de mélasse fermentée de basse qualité s'est vendu à des conditions privées.

ARRIVAGES DE L'OUEST—Le steamer Sam Parker, ayant à sa remorque des barges de Cincinnati est arrivé ici depuis notre dernière revue.

FARINE—Les détenteurs ont été plus fermes dans leurs vues aujourd'hui et ils demandent des prix un peu meilleurs, bien qu'il ne se fasse pas beaucoup de demandes.—La superfine est cotée à $5 37½ à $5 50 et la double extra $6 à 6 25 le baril. Il s'est vendu 4000 barils dont 300 de double extra à $6 12½, 100 do à $6 25, 250 de triple extra à $5 50, 100 do à $5 75, 300 d'extra de choix à $7, 25 do à $7 12½, 60 et 75 do à $7 25, 200 et 700 do à $7 50, 120 do à $7 75, 100 do à $8 50, 300 et 100 de triple extra à des conditions privées.

MAIS—La demande a été meilleure et le marché plus ferme aujourd'hui et 3500 sacs de l'article se sont vendus comme suit: 100 de jaune mélangé et 500 de blanc mélangé à $1, 300 de blanc à $1 05, 200 do à $1 07½ et 300 de blanc de choix, en lots à $1 10 le boisseau.

AVOINE—Calme et les prix de l'article sont plus bas. Les ventes d'aujourd'hui se sont bornées à 700 sacs de St Louis, dont 150 à des conditions privées, 200 à 60 c et 300 à 61 c le boisseau.

SON—En bonne demande, mais à des prix plus bas. 1100 sacs se sont vendus aujourd'hui comme suit: 200 et 500 à 95 c, 300 à 95 c, 200 et 300 à 97½ c les cent livres.

FOIN—Ferme et se vend à $26 à 35 le tonneau de fair à prime, selon la qualité.

BREAKFAST BACON—Plus ferme. Le bacon de l'Ouest commande actuellement pour le placement 19 à 19½c. Celui du Nord 19½ à 20 c. la livre.

BACON—Le marché a un peu faibli et il ne s'y fait que des affaires en détail à 15½ à 15¾ c la livre d'épaules 18¼ à 19 c pour les côtés clear ribbed et — pour les jambons carrés au sucre.

PORC—Le mess est ferme et est coté en gros à $30 à 30 50 et en détail $31 50 à $32 le baril.

VIANDE SALÉE EN [illegible]—Les épaules sont cotées à 14¼ à 15.

SAINDOUX—Calme, mais ferme, et l'approvisionnement en est faible. L'article en tierçons est coté à 17 à 17¼ c, en barillets 18¼ à 19 c la livre.

SEL DE ROCHE DE LA LOUISIANE—[illegible] tonneau, du grain de Liverpool, gros $1 40, fin $1 60 le sac. Livré à Brashear aux vapeurs pour le Texas à $9 le tonneau de moins que les prix de la Nouvelle Orléans.

RIZ—[illegible] de la Louisiane sur le marché, et les stocks se vendent [illegible] la livre 9 à 9¼ pr le prime, 8¼ à 9 cts pour l'ordinaire, 6 cts pour l'inférieur.

COMESTIBLES—Les pommes de terre existent en assez grande abondance et sont calmes, celles de l'Ohio se vendent au débarcadère à $3 à $3 50 le baril et celles de St Louis $3 à $3 25, les oignons sont stables à $3 et les pommes $3 25 à 4 le baril.

ŒUFS DE L'OUEST—L'article est en demande à 20 à 25 c la douzaine.

VOLAILLE—Les poulets se vendent au débarcadère $7 à $8 la douz. de poules venues à point et $3 50 à $4 pour les jeunes;

Marché aux Bestiaux.

Nouvelle-Orléans, 28 juillet 1870.

Arrivé, [illegible] du Texas, [illegible] veaux et [illegible] cochons, [illegible] moutons. [illegible]

Restant—[illegible] bœufs du Texas, [illegible] veaux et [illegible] vaches à lait. [illegible]

Bœufs du Texas, abattus au mieux, 1re qlt. p. liv. nets	[illegible]
Bœufs du Texas, choix, par tête	[illegible]
Bœufs du Texas, 1re qlt. par tête	[illegible]
Bœufs du Texas, 2e qlt. par tête	[illegible]
Cochons par liv. gr.	[illegible]
Cochons (Stock) par tête gr.	[illegible]
Moutons 1re qlt. par tête	[illegible]
Moutons 2e qlt. par tête	[illegible]
Moutons, 3me qlt., par tête	[illegible]
Vaches à lait, de choix, par tête	[illegible]
Vaches à lait, 2de qlt., par tête	[illegible]
Vaches du Texas, avec veaux par livre	[illegible]
Veaux, par tête	[illegible]
Gros veaux, par tête	[illegible]
Chèvres par tête	[illegible]

MOUVEMENT DU PORT.

Bureau de l'Abeille, Jeudi matin, 28 juillet 1870.

Pour les habitués de la Levée le temps a été assez agréable; une légère ondée et un bon vent du Sud qui a soufflé toute la journée ont contribué à tempérer l'ardeur du soleil.

Il y a chômage sur la levée. Peu d'arrivages et de départs et conséquemment peu de fret.

Sont arrivés hier: Le Natchez, de St Louis; le Grand Era, de Vicksburg.

Sont partis: Le Mollie, pour la côte d'en bas; le Cherokee, pour le Bayou Lafourche; le St. John, pour Baton-Rouge; le 13me Era, pour la Rivière Rouge; le Great Republic et le Henry Ames, pour St. Louis; le Mary Houston, pour Louisville.

Parmi les départs réguliers d'aujourd'hui, nous signalerons le bateau à hélice le Hunter, capitaine A. F. Jeanfreau, assisté de M. J. F. Taylor; le Hunter fait deux voyages par semaine jusqu'à la quarantaine, partant de la Nlle-Orléans tous les jeudis et lundis matin à 10 heures.

Nous appelons aussi l'attention des expéditeurs des Attakapas sur le bateau le Pretender, capitaine Abe Smith, lequel partira ce soir à cinq heures. Il prendra du fret pour le Bayou Chêne, Pattersonville, Centreville, Franklin, Charenton, Jeanneret, la Nlle-Ibérie, Fausse Pointe, St-Martinville et tous les atterrages intermédiaires. Mr A. Meynier est chargé du département des finances.

Parmi les départs réguliers de demain nous signalerons le Bart Able et le Henry Tete, pour Bayou Sara.

TABACS.

FABRIQUE DE TABAC A LA VAPEUR.

J. P. SARRAZIN,

Nos 91 et 93 de la rue de Chartres, coin Conti.

(Succursale No 65 de la rue Pogères, encoignure Tchoupitoulas.)

Importateur de Pipes et de tous les articles de Fumeurs.

Le soussigné offre aux marchands de la campagne l'assortiment le plus complet qui se puisse trouver dans son genre de commerce, à la Nouvelle-Orléans, comprenant:

Pipes écume de mer, Boîtes à allumettes, do imitation, Poches à tabac, do racine de Bruyère, Tuyaux en bois de cerisier, do caoutchouc, do en caoutchouc, etc, do dites charcoal, do en ambre, etc, do bois de rose, etc.

Pipes en terre, toute espèce.

TABACS A FUMER:

Maryland, Reliance, Rough and Ready, Virginia, Gambrinus, Game Cock, Perrique, Industrie, Club, Vélocipède et Right Power du Maryland, qu'on ne doit pas confondre avec le Right Bower de Gail & Ax, de Baltimore.

TABACS A PRISER:

Virginie demi-gros; du Perrique; Macouba de rose du.

EGALEMENT—Un grand stock de tabacs à chiquer en plugs; coupé fin, dans des feuilles de ferblanc, et coupé fin, naturel, en barillets de 10, 20, 40 et 60 livres; et pas moins d'UN MILLION DE CIGARES de toutes les qualités et marques.

Prix très modérés.

17 oct J. P. SARAZIN.

TABAC

SOUS TOUTES LES FORMES.

USINE A VAPEUR.

L. MOULOR, 55, rue de la Vieille-Levée, angle de la rue Bienville, informe sa nombreuse clientèle et le public en général que, comme par le passé, sa manufacture à vapeur produit les tabacs sous toutes les formes: TABAC à fumer, TABAC à priser, TABAC à chiquer, TABAC Périque, &c, &c.

Constamment en main: UN MILLION DE CIGARES assortis.

Importation constante d'un grand stock d'ARTICLES pour fumeurs: Pipes, Porte-cigares, Briquets, Allumettes, &c, &c.

—Gros, Demi-Gros et Détail—

Conditions avantageuses aux marchands de ville et de la campagne. 30 oct—1 an

La célèbre nouvelle Machine à Coudre de Singer, pour les familles.

Le succès est la meilleure preuve de supériorité.

PLUS de trente-un mille de ces machines ont été vendues du 1er janvier au 1er juillet 1869. Ce nombre excède celui qu'ont vendu toutes les autres Compagnies de machines à coudre.

Si chaque machine ne satisfait pas l'acheteur, la maison en remboursera le prix d'achat.

W. E. COOPER & CO., Au No 7 de la rue du Camp, Nlle-Orléans. mars—1an

BOIS DE CONSTRUCTION.

GEORGE MERZ,

MOULIN A RABOTER ET CHANTIER DE BOIS DE CONSTRUCTION,

Au coin des rues Toulouse et Robertson, VIEUX BASSIN.

DU Bois préparé et brut, des Châssis, des Jalousies, des portes et toute espèce de matériaux de construction sont offerts au commerce au plus bas prix.

Les ordres d'expédition sont l'objet d'une attention particulière. 19 juillet—1 an

JULIUS LOEFFLER,

(Successeur de CHARLES LOEFFLER)

POSEUR DE TUYAUX DE GAZ, ET FABRICANT

D'Installations de Gaz, etc.—Dépôt de la manufacture de Tucker.

CANDELABRES, &c, EN FER FONDU.

No. 126, rue de Chartres, ent. St. Louis et Toulouse. 25 août—1 an Nouvelle-Orléans

C. H. MILLER & CO.

CONFISEURS EN GROS,

Fabricants de Candy à la vapeur et de Sirops de toutes sortes,

Importateurs d'ornements français, d'essences, de fruits, de pièces d'artifice, etc.

seuls agents des célèbres VINS ET LIQUEURS DE LA CALIFORNIE,

No 34 Nlle-Levée, 8 avril—1 an Coin Allée de Natchez.

GEO. MERZ,

BRASSERIE DU VIEUX CANAL,

Angle Toulouse et Villeré, Nlle-Orléans.

PAR suite de la demande toujours croissante de sa BIÈRE et de son ALE, j'ai placé, pour les marchands de ville et les familles, une boîte d'ordres, à l'entrée de la Bourse des Marchands, Passage de la Bourse, à côté des bureaux de MM. C. E. Girardey & Co. Les ordres qu'on y déposera auront exécution [illegible] toutes les heures du jour. juillet—1an

Voyageurs

ATTENTION!!

Le Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Sud,

Et celui du Mississippi Central,

ONT leurs wagons de passagers et de bagage sur toute la longueur des voies, sans changement.

Le convoi de 7 heures du matin se relie à Vicksburg, Memphis, St-Louis, Chicago, Louisville et tous les points au-delà.

Wagons dortoirs de Canton à Grande Jonction et Humboldt.

Le convoi de 4 heures et quart de l'après-midi, se relie à

L'Express "LIGHTNING", pour tous les points, du Nord, de l'Est et de l'Ouest.

Ces chemins de fer transportent la grande malle du Nord,

Et vont à New-York en 70 heures!

Chars dortoirs neufs et élégants jusqu'à Humboldt, Tenn., Cleveland, Tenn., et Louisville, Ky.

Le convoi Express Sud arrive à la Nlle-Orléans à 5 40 A. M.

Le convoi malle " " " à 11 04 A. M.

Bureau à Galveston—dans l'Iron Building (bâtisse en fer.)

Bureaux, à la Nlle-Orléans, au coin des rues Camp et Commune sous l'hôtel.

E. D. FROST, Surint-gén. du Ch. M. C.
D. B. MOREY, Ag.-gén. fret du Ch. M. C.
T. S. WILLIANS, Sur-gén. Ch. de fer Jackson.
J. B. MOREY, Ag.-gén. fret Ch. de fer Jackson.
S. W. SCOTT, Ag.-gén. pour les passagers.
22 juillet

GRAND CHEMIN DE FER DE LA Louisiane et du Texas, de Morgan

Route de la malle des Etats-Unis entre la Nouvelle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

LE FERRY partira du pied de la rue Ste-Anne tous les jours à SEPT HEURES ET DEMIE, A. M., et se reliera au CONVOI DE PASSAGERS qui part d'Alger à huit heures A. M.

Le fret pour le chemin, pour les débarcadères du Tèche et pour les Opelousas, et à livrer à la Nlle-Ibérie ou St-Martinville, est reçu tous les jours (le dimanche excepté) de sept heures du matin à cinq heures du soir, au pied de la rue Ste-Anne.

Le fret pour tous les points du Bayou Lafourche, entre Labadieville et Lockport, pour le Canal Barataria et pour Houma, est reçu seulement aux taux de bateau à vapeur pour toute la route.

GEO. PANDELY, Surintendant.

Pour fret ou passage s'adresser au coin des rues Natchez et Magasins.

Il ne sera reçu aucun fret après 4 heures.

27 mai CHAS. A. WHITNEY & CO. Agents.

POUR LE NORD ET L'EST.

Par la voie du Chemin de fer central de Caire et de l'Illinois.

DEUX convois exprès quotidiens partent de Caire à l'arrivée des convois de la Nouvelle-Orléans, et se relient avec les convois de Chicago. Il n'y a pas de changement de Caire à New-York [illegible]

J. F. LONGLEY, Agent général pour le Sud, à la Nlle-Orléans.
W. P. JOHNSON, Agent général pour les passagers à Chicago.
[illegible] HUGHITT, Surintendant général, Chicago.

Chemin de fer Pontchartrain.

ARRANGEMENT D'ÉTÉ. [illegible]

GEO. PANDELY, Surintendant Général.

LOTERIE

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

Incorporée le 17 août 1868.

CHAS. T. HOWARD......Président

Loterie de Numéros Simples.

EXTENSION COMBINAISON

20,000 NUMÉROS SEULEMENT.

GROS LOT ------ $50,000

CLASSE K.

Tirage, le SAMEDI, 6 août 1870, à la Nlle-Orléans. HOWARD, SIMMONS & Co.......Contractants

—PLAN—

20,000 billets—Prix du billet: $20 seulement

1 lot de $50,000 soit	$50,000
[illegible]	[illegible]
448 lots s'élevant à	$260,000

Billets entiers: $20—coupons en proportion.
Lots payables en plein, sans déduction.
Les ordres doivent être adressés à

CHAS. T. HOWARD, Président, Lock Box 692, Bureau de Poste de la Nlle-Orléans.

Envoyez un mandat sur la Poste ou enregistrez votre lettre.

Dépôt du Moulin "Eagle" à égréner le coton et Dépôt de Machines,

—DE—

Wm L. CUSHING,

Au coin des rues St-Charles et Union, près l'Hôtel St-Charles.

DÉPOT DE MACHINES DU SUD, DE LANE & BODLEY,

Au No 61 de la rue St-Charles, coin Union.

L'AGENCE du Sud de ces célèbres moulins à scie et machines de LANE & BODLEY, de Cincinnati, est au No 61 de la rue St-Charles, Nlle-Orléans, magasin de W. L. CUSHING qui en a un grand stock qu'il offre aux prix de fabrique. Ces prix sont bien au-dessous de ceux de tout autre établissement, et la maison est décidée à n'envoyer sur le marché du Sud que des machines de premier ordre et garanties.

MACHINES, BOUILLOIRES, MOULINS A SCIE, MACHINES A LATTES ET A BARDEAUX, POULIES, MACHINES A ROUES, POMPES, MACHINES A TRAVAILLER LE BOIS ET TOUTE ESPÈCE DE MACHINES—FABRIQUÉES PAR LANE & BODLEY, DE CINCINNATI.

Pour les circulaires donnant des détails complets, s'adresser à W. L. CUSHING, au No 61 de la rue St-Charles, Nlle Orléans.

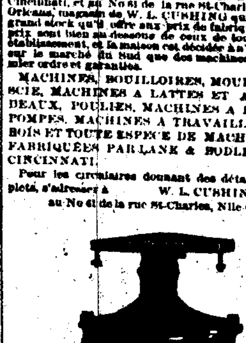

Ce cliché représente le MOULIN A SUCRE le plus puissant qui ait jamais été fait et qui a écrasé des perches de hickory à la dernière Foire. Les petits planteurs sont invités à faire demander des circulaires. Nous avons des moulins qui font de 1 à 12 boucauts par jour.

W. L. CUSHING, Au No 61 de la rue St-Charles.

Le soussigné est le seul agent de la Compagnie des MOULINS "EAGLE" à égrener le coton.

PRESSE A COTON, A MAINS, PORTATIVE, PRESSE INGERSOLL A COTON, PRESSE A-COTON, PERFECTIONNÉE, DE NOYES, PRESSE A COTON ALBERTSON, PRESSEUR PATENTÉ DE NOYES, PRESSE A COTON, PATENTÉE, DE HART, VIS A COTON, NEWELL, AMÉLIORÉE, DE STEDMAN, MOULINS A MAIS, QUEEN OF THE SOUTH, DE STRAUB, MACHINES A FAUCHER, DE WALTER A. WOOD,

Moulins à sucre Prize, Samson, Vulcans, Hercule, Favorite, Leviathan, Mammouth et Plantation, de G. L. Squire & Bro.

EVAPORATEURS AMÉRICAINS, MOULINS EAGLE A SUCRE, MOULINS A SUCRE, SOUTHERN, de Louisville, EVAPORATEURS DE SCANTLIN, LES BOUILLOIRES, MACHINES ET BOUILLOIRES PORTATIVES, des fonderies d'Ames. MACHINES A DESCÉCHER, perfectionnée, de Stedman & Co. MACHINES à barils et à douves de Stedman & Co. LES CÉLÈBRES SCIES à dents insérées, de R. Hoe & Co. MANOMETRES (Steam Gauge) d'Utica. MOULINS A MAIS, Nonpareil, patentés, de Sedgwick. MACHINES A COUDRE, de Florence. MACHINES A BATTRE, de Joe & Shoemaker, qui ont obtenu la médaille d'or. MACHINES A BARDEAUX et à douves, de Fuller & Ford.

Toutes ces machines sont reçues en consignation et se vendent, pour le compte des fabricants. A leur plus bas prix.

Ces établissements ne font que des machines de premier ordre qu'ils garantissent sous tous les rapports.

WILLIAM L. CUSHING, Au No. 61 de la rue St Charles, coin Union, à six portes au sud de l'hôtel St. Charles.

MACHINES "EAGLE", perfectionnés, à égrener le coton.

La grande demande de l'année dernière a épuisé le stock, et plus de deux cents clients n'ont pu être servis.

La Compagnie, afin de prévenir les désappointements, a augmenté le nombre de ses ouvriers et leurs moyens de fabrication. Les planteurs peuvent être assurés que toutes leurs commandes seront exécutées en s'adressant à W. L. CUSHING, No 61 de la rue St-Charles, Nlle-Orléans. Le prix est fixé, pour la saison de 1870, à $4 la scie.

La meilleure machine à coudre du monde.

La machine à coudre de Florence est la meilleure qui ait jamais été faite. Tous les acheteurs en sont charmés. Elle a remporté le premier prix à Paris.

C'est la seule qui fasse quatre points distincts. Elle fait le même point que la machine de Wheeler & Wilson et quatre autres. Elle n'a pas de ressorts qui se dérangent. On a vendu 27,000 de ces machines l'année dernière, en France. [illegible]

W. L. CUSHING, agent. On demande des agents dans tout le Sud.

VIS NEWELL A COTON, DE STEDMAN. [illegible] Au No 61 de la rue St Charles, Nlle-Orléans. W. L. CUSHING.

PRESSE A COTON "EAGLE" D'INGERSOLL. Inventée par le Gen. F. C. INGERSOLL, inventeur de la Presse à Coton. [illegible] W. L. CUSHING, Au No 61 de la rue St Charles, Nlle-Orléans.

PRESSES A COTON D'INGERSOLL. [illegible] W. L. CUSHING, Au No 61 de la rue St Charles, coin Union.

MACHINES ET BOUILLOIRES DE LANE & BODLEY. [illegible] W. L. CUSHING, Seul agent de Lane & Bodley.

MACHINES DE LANE & BODLEY A TRAVAILLER LE BOIS. [illegible] W. L. CUSHING, Seul agent de Lane & Bodley.

MACHINES DE LANE & BODLEY AU PRIX DE CINCINNATI.

Les prix de toutes les machines de cette fabrique sont les mêmes à la Nlle-Orléans qu'à Cincinnati—on y ajoutera le coût du fret et de l'assurance.

W. L. CUSHING, Seul agent de Lane & Bodley. 26 juin— Au No 61 de la rue St-Charles.

SOLE AGENTS for the sale of KRUG & Co's CHAMPAGNE.

[illegible] ROCHEREAU & Co., COMMISSION MERCHANTS, Importers of Wines, Brandies, Sardines, &c. &c. [illegible] ST-LOUIS STREET.

INSTITUTIONS.

ÉCOLE [illegible] STE-ROSE DE LIMA, A côté de l'Eglise Ste-Rose de Lima.

Le 1er JUILLET, cette école entre en classe sous la direction immédiate du Rév. F. Mittelbronn, curé de l'Eglise Ste-Rose de Lima.

Les enfants des deux sexes et de tout âge y sont admis en payant $3 par mois et invariablement d'avance. Le français, l'anglais, l'histoire, la géographie, l'arithmétique, etc., etc., y seront enseignés par d'habiles professeurs.

Le Rév. F. Mittelbronn se fera un devoir de donner aux enfants des instructions religieuses proportionnées à leur âge. 28 juin—1an

Institution de Jeunes Demoiselles sous la direction de Mme FORTIER, Ancienne Institution DAQUIN. 280.......CHEMIN DU BAYOU.......280 Près Claiborne. 2 mai—1an

Université de l'Etat de la Louisiane, (Autrefois Séminaire de l'Etat de la Louisiane,) BATON ROUGE, LOUISIANE, FONDÉE ET SOUTENUE PAR L'ETAT

Neuvième Session.

MAINTENANT en progrès, fermera le dernier mercredi de juin 1870. La prochaine session ouvrira le premier lundi de septembre et continuera pendant dix mois.

Le Bureau Académique

Se compose de professeurs de haut mérite dans toutes les branches de la Science et de la Littérature, telles qu'elles sont enseignées dans les principaux Collèges ou Universités.

Cours des Etudes.

Comprenant un département académique et préparatoire, y compris un cours de Littérature ou Scientifique au choix, d'une école spéciale de Génie et de Commerce.

Librairie, Appareils ou Cabinets.

Bien choisis et de valeur. Les Cabinets de Minéralogie et de Géologie, les plus grands et les plus complets du sud, renferment les immenses collections du feu Col. Wailes, du Mississippi, et les Cabinets de Topographie, de Géologie et d'examen Botanique de la Louisiane.

Admission

Est accordée aux Cadets n'ayant pas moins de quinze ans, et sachant l'Arithmétique, la Grammaire Anglaise et la Géographie.

Dépenses

Pour tout excepté le linge, pour dix mois, $350 payable d'avance, la balance le 1er février, ou par une traite à vue de 30 jours à 5 pour cent. Les paiements peuvent être faits par la Banque du Canal ou des Citoyens.

On reçoit les Cadets pendant la session, mais les dépenses ne sont comptées qu'à partir de la date de leur entrée.

Discipline.

Militaire avec exercices tous les jours. Une batterie de quatre canons leur permet d'apprendre parfaitement l'artillerie. Uniforme des Cadets: habillement gris, que l'on peut se procurer à l'institution moyennant $55 par habillement.

Pour plus d'informations, s'adresser à D. F. BOYD, Surintendant, 1er mai 1870 Baton Rouge, La.

Office de l'Université, à la Nouvelle-Orléans, chez Swarbrick & Co. 38 rue du Camp.

Jusqu'à l'entière reconstruction du Collège, dernièrement détruit par le feu, près d'Alexandrie, l'institution est temporairement située à Baton Rouge, à l'Asile des Sourds et Muets. Locaux très sains et spacieux pour un grand nombre d'élèves. Le nombre durant la dernière session était de 170. 27 mai—1an

Médicaments.

DIPLOME D'HONNEUR décerné à la Grande Exposition d'Altona, Allemagne, en 1869.

Médaille d'argent à la foire de la Louisiane—1870.

AMERICAN AROMATIC BITTER CORDIAL —ET— Amer Toni-Aromatique PRÉPARÉ PAR A. A. PEYCHAUD.

CES deux Amers, le premier à prendre pur, et le second tout préparé à prendre pur, [illegible]

A vendre par E. MONTEUSE, Droguiste, Coin Chartres et Bienville.

Et par les principaux droguistes et marchands de groceries. 21 mai—1an Dim Mer Vend

Remèdes du Dr Richau

N'employez que ces remèdes et vous ferez une économie de temps et d'argent; vous conserverez votre santé.

$1,000 de récompense à quiconque en démontrera un insuccès dans un cas quelconque.

LE BAUME No 1 DU Dr. RICHAU guérit les ulcères, des maux de gorge et de la bouche, des maladies de la peau et du cuir chevelu, [illegible]

LE BAUME No 2 DU Dr. RICHAU guérit les affections mercurielles et les rhumatismes. Prix de l'un ou de l'autre, $5 la bouteille ou deux bouteilles pour $9.

L'ANTIDOTE DU DR. RICHAU guérit radicalement [illegible] Prix, $3 la bouteille.

L'ELIXIR D'AMOUR DU DR. RICHAU guérit [illegible] Prix $5 la bouteille.

[illegible] "DR. RICHAU'S GOLDEN REMEDIES, D. B. RICHARDS, seul propriétaire." D. B. RICHARDS, No. 228 Varick st. N. Y. Agent à la Nlle-Orléans, JOHN FLEMING, Au coin des rues Magasin et Natchez. 23 déc—1an

Bandages Herniaires et Bandages.

Les premiers prix sont décernés à H. SPILLMANN, FABRICANT, Au No. 93 de la rue Baronne, N. O., A la Quatrième Foire (1870) de l'Etat de la Louisiane—DIPLOME POUR

Le meilleur et le plus agréable bandage herniaire [illegible] Le meilleur bandage ombilical, Le meilleur bandage d'épaules, Le meilleur assortiment de bandages herniaires, Diplôme pour la meilleure exposition d'attaches orthopédiques.

H. SPILLMANN,

Inventeur et propriétaire de la patente des bandages herniaires sans ressorts. Venez les examiner avant d'en acheter ailleurs. Les ordres sont promptement exécutés. 1er sept—1an

Le Dr. J. BRADFIELD, "Female Regulator" Le Meilleur Ami DES FEMMES,

Aide les menstrues, guérit des rhumatismes et de la névralgie du dos et de la matrice, des menstrues douloureuses, des maux de TÊTE, des douleurs du DOS et à l'AINE, arrête la ménorrhagie, guérit des fleurs blanches et du relâchement de la matrice.

La guérison est aussi certaine que l'effet de la quinine dans les fièvres en frissons.

Les dames peuvent se guérir sans faire connaître leurs maladies à qui que ce soit et mettre ainsi à l'abri leur [illegible] et leur modestie.

Les meilleurs médecins le recommandent.

[illegible]

Fabriqué et à vendre par BRADFIELD & CO à Atlanta, en Georgie. Prix $1.50 la bouteille. A vendre par WHEELOCK, FINLEY & CO, E. J. HART & CO, BALL, LYONS & CO. [illegible] FLEMING.

Le Remède Indien des Montagnes Rocheuses, du Dr. IDAHOE.

LE REMÈDE INDIEN DES MONTAGNES ROCHEUSES, du Dr. IDAHOE, guérit infailliblement des maladies de la peau, des rhumatismes, des cancers, des plaies, des ulcères, de la lèpre, de la scrofule, des maladies vénériennes, des dartres, des brûlures, etc.

IL N'Y A RIEN DE COMPARABLE pour la chevelure, qu'il embellit et à laquelle il rend sa couleur primitive, [illegible]

Tout le Monde en prend.

AMERS DE BRADY, pour les Familles.

Qui a remporté le premier prix aux Foires de la Louisiane, du Kentucky, de l'Indiana, du Mississippi, de l'Alabama, etc. A vendre par [illegible] J. B. VANHORN & CO.

F. GONTHIER,

a transporté son ÉTABLISSEMENT DE TAILLEUR, Au No 42 de la rue de Chartres. [illegible] 17 mai—1an

J. BONTEMPS,

TEINTURIER ET DÉGRAISSEUR, 136.... RUE POYDRAS.... 136 [illegible] 1er mai—1an

Pour économiser le travail et avoir de grandes récoltes, EMPLOYEZ DU SUPERPHOSPHATE DE NOIR ANIMAL ET DU NOIR ANIMAL PULVÉRISÉ DE STERN.

LES INCOMPARABLES ENGRAIS.

NOIR ANIMAL de tous les degrés constamment en main.

LOUIS STERN & BROS., Fabricants, [illegible] de la rue de Chartres. 27 oct—1an

LE CÉLÈBRE FOURNEAU DE CUISINE —DE— P. P. STEWART.

LE FOURNEAU DE STEWART qui, jusqu'à ce jour, a conservé sa supériorité, est fabriqué maintenant avec UN GRIL MOBILE [illegible] Les véritables fourneaux Stewart portent, sur la plaque du foyer, le nom de P. P. Stewart.

FULLER, WARREN & CO., Seuls fabricants, à Troy, N. Y.

A vendre par E. B. HOGAN, No 66 de la rue du Canal. [illegible] 27 février

Une preuve éternelle de la grande supériorité du "CHARTER OAK" SUR TOUS LES AUTRES FOURNEAUX DE CUISINE. Lisez Ceci:

Un "Charter Oak" qui a servi pendant 13 ans [illegible]

Nouvelle-Orléans, 8 août 1869.

JE certifie que j'ai acheté de RICE BROS & CO, en 1856, le PREMIER FOURNEAU "CHARTER OAK" qu'ils aient vendu. [illegible] L. F. FOSTER, No 121 de la rue Washington, Nlle-Orléans.

Ce même fourneau a été exposé à la Foire de l'Etat de la Louisiane en 1869. [illegible] LE CÉLÈBRE FOURNEAU "CHARTER OAK" [illegible] OHMICHEN & POTHIER, [illegible] Vieille Levée.

"BRILLIANT" DE BUCK.

LE SEUL BON FOURNEAU qui soit manufacturé aux Etats-Unis pour la cuisine [illegible]

PLUS DE 300,000 [illegible]

PREMIER PRIX, en 1868, à la Foire de St-Louis; PREMIER PRIX, en 1867, à la Foire de St-Louis; MÉDAILLE EN OR, en 1868, à la Foire de Nlle Orléans; PREMIER PRIX, en 1869, à la Foire de St-Louis [illegible]

Et achetez un "BRILLIANT." M. HALLER, [illegible] de la rue du Camp. 17 sept—1an

Feutre d'Irlande à Toits.

Contracteurs pour le Feutre à Toits, à l'Exposition Internationale de Paris, en 1867.

Dates des patentes—26 octobre 1858 et 19 mai 1870.

PLUSIEURS PRIX ET MÉDAILLES.

NOUVELLE PRÉPARATION A TOITS. (Non Inflammable)

DE D. ANDERSON & SON, Seuls fabricants et propriétaires des patentes.

FABRICANTS de feutre à toits, [illegible] Billiter Street, London.

[illegible]

J. O. LINGHAM & Co. agents, juillet—1an Au No 1 de la rue Carondelet.

AVIS.

CONFORMÉMENT A UN ORDRE DE L'HONORABLE QUATRIÈME COUR de District de la Paroisse d'Orléans, [illegible]

JULES ERNST, T. THÉARD, THOMAS J. BURKE, Commissaires.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU HOPE vs. la veuve JEROME [illegible]

SEPTIÈME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans—[illegible]

THOS. L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

C. E. [illegible] & Co. vs. A. J. Johnson. J. M. Berry & Co., vs la même.

COUR DE LA TROISIÈME JUSTICE DE PAIX pour la Paroisse d'Orléans [illegible]

THOS. L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

FREDERICKSON & HARTE, Pharmaciens Chimistes, Au No 139 de la rue du Canal, [illegible] Touro.—

ONT constamment un assortiment complet et choisi de Drogues et Médicaments, Produits chimiques purs, Verrerie, Sangsues, Parfumerie française, de choix, Savons, Brosses, Peignes, &c, &c, &c, &c.

Ayant des arrangements avec les premières maisons de France, d'Angleterre et d'Allemagne, qui nous envoient, pendant la saison prochaine, une grande variété de produits de leurs laboratoires, nous serons à même de suppléer les ordres de notre clientèle.

Nous donnons à nos amis l'assurance que nous ne tenons que des articles de première qualité et que nos prix seront toujours aussi modérés que le permettront des articles de ce genre.

Nous avons, entre les produits que nous venons d'énumérer, un choix des

Instruments de chirurgie, DE Geo. Tiemann & Co.

Notre position d'agents de cette maison bien connue nous met à même de fournir aux médecins tout ce dont ils ont besoin. Ils trouveront leur avantage à venir examiner notre stock avant de faire leurs achats ailleurs.

Nous complétons en ce moment notre stock de Médicaments patentés FRANÇAIS, AMÉRICAINS ET ANGLAIS.

Car notre intention est d'avoir l'assortiment le plus varié de la Nlle-Orléans.

Etant les agents de maisons de New York, nous avons toujours un approvisionnement complet des

Préparations de Fougeras.

Comme un assortiment complet de la SEULE AGENCE —de la— Compagnie de Vichy, de France,

Et des propriétaires de la Source d'Eaux amères, —de— FRIEDRICHSHALL, en Allemagne.

Nous serons dorénavant à l'abri de la désagréable nécessité de tarder à remplir les ordres, ainsi que nous avons dû le faire dernièrement. [illegible] Notre liste d'autres

Eaux Minérales se compose des eaux connues sous les noms de:

BLUE LICK, GETTYSBURG, BLADON, SOUR LAKE, CONGRESS, HIGH ROCK CONGRESS, SELTZ, EMPIRE.

et s'augmente journellement par de nouveaux arrivages de

Dépôt d'Eaux Minérales de la Nouvelle-Orléans, AU NO. 139 DE LA RUE DU CANAL.

Nous avons, en outre des eaux naturelles, notre

Fontaine arctique,

qui fonctionne parfaitement et nous fournit les différentes eaux artificielles, telles que VICHY, PYRMONT (ferrugineuse), KISSINGEN, KISSINGEN AMER que l'on considère aujourd'hui comme les boissons les plus rafraîchissantes et les plus saines qui se puissent trouver dans ce climat. Elles sont chargées de gaz, presque glacées, et supérieures sous tous les rapports, à celles de "Hansbury Smith", à New-York. Nous les avons également en bouteilles et les expédions pour la ville et pour la campagne.

Notre département de détail et de prescriptions

[illegible]

FREDERICKSON & HARTE, Chimistes et Pharmaciens, Au No 139 de la rue du Canal, Bâtisse Touro.

ORIENT MUTUAL INSURANCE COMPANY DE NEW YORK.

CETTE Compagnie assure le coton à des conditions favorables. [illegible] M. BENACHI, Agent.

BUREAUX DE LA Compagnie "Atlantic" d'Assurance De la Nlle-Orléans, Au No 30 de la rue du Camp.

Nlle-Orléans, 5 juillet 1870.

CONFORMÉMENT à sa Charte, la Compagnie publie son QUATRIÈME ÉTAT ANNUEL. Montant des primes, du 1er juillet 1869 au 30 juin 1870:

Primes d'incendie	[illegible]
Primes de mer	[illegible]
Primes de rivières	[illegible]
Primes non expirées le 1er juillet 1869	[illegible]
En moins, primes rembour[sées]	[illegible]
En moins, montant réservé pour primes non expirées le 1er juillet 1870	[illegible]
Pertes payées dans la même période:	
Sur risques d'incendie	[illegible]
Sur risques de mer	[illegible]
Sur risques de rivières	[illegible]
Réduction (rabais)	[illegible]
Taxes et Revenu Intérieur	[illegible]
Réassurances et frais	[illegible]

ACTIF:

Billets pour actions	[illegible]
Prêts sur hypothèque	[illegible]
[illegible]	[illegible]
Billets à recevoir	[illegible]
Actions de banques, autres actions et bonds	[illegible]
Meubles de bureau	[illegible]
Primes en voie de recouvrement	[illegible]
En caisse	[illegible]
Total de l'actif	[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie. E. RIGNEY, Président. H. P. JANVIER, Vice-Président. Assermenté et signé par-devant moi, ce 5 juillet 1870.

Les Directeurs ont déclaré, aujourd'hui, un dividende de VINGT PIASTRES par action, lequel dividende sera porté au crédit des actions non payées. E. RIGNEY, Président. H. P. JANVIER, Vice-Président.

DIRECTEURS: E. Rigney, [illegible]

La Dame CAMILLE SAUVINET, femme de THEO. LEWIS vs H. M. HYAMS. SEPTIÈME COUR DE DISTRICT [illegible] THOS. L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

A. ROCHEREAU & CO vs MANETTE L. RENO. SIXIÈME COUR DE DISTRICT [illegible] THOS. L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

VENTES JUDICIAIRES.

[illegible] QUATRIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans [illegible] THOS. L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

D. C. BRAND vs la Dame MARIE CLEAVELAND et la Demoiselle M. A. MILLS. QUATRIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 21,825—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI, neuf d'août 1870, à 4½ heures P. M., et les jours suivants, sur les lieux, à la vente de tous les meubles et effets qui se trouvent aux étages supérieurs de la maison située à l'angle N. E. des rues Carondelet et Poydras, étant les Nos 85 de la rue Carondelet et 173 et 175 de la rue Poydras, Premier District de cette ville. Le tout suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours. Saisie dans l'affaire ci-dessus. Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication. THOS. L. MAXWELL, Shérif de la paroisse d'Orléans.

M. Leon Destez vs. Joseph Rodriguez. QUATRIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans [illegible] THOS. L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Wm. P. Probst et al. vs. Hugh Crookes et J. S. Clark. CINQUIÈME COUR de District pour la paroisse d'Orléans [illegible] THOS. L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

MARIE FELICIE GOLDINI vs HENRY SAFFORD. COUR DE DISTRICT, Paroisse de Natchitoches [illegible] THOS. L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

La Dame C. SHAW, vs. ALFRED KEARNEY. QUATRIÈME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans [illegible] THOS. L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

St. LEON DESTEZ vs SARAH M. VANDERVOORT. SEPTIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans [illegible] THOS. L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

JAMES VALERIEN ALLAIN vs R.C. ELLIOTT. QUATRIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans [illegible] THOS. L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

BENJ. J. MONTGOMERY, Liqr. vs. GEORGE W. CLASON. SEPTIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans [illegible] THOS. L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

JOHN GEDDES vs RICHARD CLAGUE. QUATRIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans [illegible] THOS. L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

VENTES A L'ENCAN.

PAR VINCENT & CO.

Marchandises sèches étrangères et domestiques.

PAR VINCENT & CO: G. Vincent, encanteur—Il sera vendu JEUDI, 28 juillet 1870, à 10 heures, aux Nos 61 et 63 de la rue de la Douane—sans réserve: Un assortiment complet de marchandises sèches fraîches et de saison, formant un choix varié d'articles convenant au commerce de la ville et à celui de la campagne. 28 juillet

PAR E. ROGER & CO.

VENTE, SANS RÉSERVE. 400 caisses Bottes, Souliers et Brodequins.

PAR E. ROGER & CO—E. Roger, Encanteur—JEUDI, 28 juillet, il sera vendu, à 10 heures du matin, à leur salle d'encan, Nos 65 et 67, rue de la Vieille-Levée—400 caisses Bottes, Souliers et Brodequins, comprenant un assortiment général pour hommes, femmes et enfants, reçues directement des manufactures par les derniers steamers de New-York, Boston et Philadelphie. Conditions à la vente. 27 juillet

PAR B. J. MONTGOMERY.

Vente, à l'encan —DE— Vins et Liqueurs, de choix. Occasion rare d'acheter de vieux Vins et des Liqueurs. Vente sans réserve ou limite.

JE vendrai, le MERCREDI, 27 juillet 1870, à 7 heures du soir, dans la rotonde qui sert de bureau à l'Hôtel St Charles—Tout le stock de vieux vins et de liqueurs, en lots au gré des acheteurs. Ce stock se forme, depuis nombre d'années, aux Hôtels St Charles et St Louis; il est trop connu pour qu'il soit besoin d'en parler plus longuement. La vente se continuera tous les soirs, jusqu'à ce que le tout soit vendu. O. E. HALL.

Les catalogues seront prêts la veille du jour fixé pour la vente. CONDITIONS—Pour toutes sommes au-dessous de $300, comptant; au-dessus de $300, 30 jours; au-dessus de $800, 60 jours—en bons billets acceptés en ville. B. M. & B. J. MONTGOMERY, Encanteurs. 19 juil—au 27

Meubles. Meubles. Meubles.

PAR B. J. MONTGOMERY—B. M. Montgomery, encanteur.—Il sera vendu, JEUDI, 28 juillet, à 11 heures, à leur salle d'encan, au No. 87 de la rue du Camp—Un assortiment général d'ameublement, —TELS QUE— Bois de lit en bois de rose, acajou et noyer; bureaux, armoires, lavabos, tête-à-têtes en acajou et en noyer, sofas, chaises à bascule, tables à dessus de marbre, tables à allonges, gravures, tableaux, poêles, batterie de cuisine, etc.—Le contenu de plusieurs maisons bien garnies. —Egalement— Une grande facture de lits cottage, chaises à siéges en bois et rotin.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.

La résidence No 252 de la rue des Marais. Succession de Jean Corbe. Deuxième Cour de District de la Paroisse d'Orléans—No 33,053.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.—Bureau, No 17 Exchange Place.—SAMEDI, 30 juillet 1870, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Honorable [illegible] juge de la Deuxième Cour de District de la Paroisse d'Orléans, en date du 25 juin 1870, il sera vendu, à l'enchère publique, pour le compte de la succession de Jean Corbe, la propriété de prix suivante— Un terrain—avec les bâtisses et améliorations [illegible]

PAR J. DEJAN Jr.

CHEVAUX ET MULETS.

PAR J. DEJAN Jr., Encanteur—Il sera vendu, JEUDI, 28 juillet, 1870, à 10 heures et demie du matin, aux écuries de P. Lizer, rue Gravier—De beaux chevaux de selle et de harnais [illegible] —Egalement— Beaux buggies couverts et découverts, harnais, selles, &c. &c. Conditions, comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

Meubles, Pianos et Meubles de Bureau. Ventes régulières: Lundi, Mercredi, Vendredi.

PAR J. DEJAN Jr., Encanteur—Bureau et entrepôt No 102 de la rue Gravier.—Il sera vendu VENDREDI 29 juillet, à 11 heures [illegible]

PAR O. VALETON.

O. VALETON, ENCANTEUR, No 14, rue Natchez, entre Tchoupitoulas et Magasins.

OFFRE en vente, le MARDI, JEUDI et SAMEDI, un grand assortiment de marchandises telles que: jambons, épaules, lard, porc, saindoux, beurre, huile, morue, vins de toute qualité, fromage, riz, etc.

Toits. Toits.

TOITS [illegible] Agents pour les célèbres fourneaux français et européens [illegible] Au No 118 de la rue Poydras. 9 juillet—1 an

LA BANQUE DES CITOYENS DE LA LOUISIANE vs. DAVID C. MCCANN, GEORGE PATTERSON & al. QUATRIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans [illegible] THOS. L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

L'ASSOCIATION DE PRÊT SUR GAGES vs. CHARLES F. GUION. QUATRIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans [illegible] THOS. L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

DELPHINE SOURDES vs JOHN MEGGETT. CINQUIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans [illegible] THOS. L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOFFMAN MARKS & CO.

Habillements, Lingerie, Sacs de voyage, Sacs de chemins de fer et Chapeaux —sans réserve—

PAR HOFFMAN, MARKS & CO—A. Levy, Encanteur—Bureau, No 28 de la rue de Chartres—Il sera vendu, JEUDI, 28 courant, à 10 heures du matin dans leur salle d'encan, au No 28 de la rue de Chartres— 150 lots Habillements de saison, formant un bon assortiment d'articles offerts dans le courant de la saison. —Et— 200 lots Lingerie de messieurs. —Egalement— 200 douzaines Sacs de chemins de fer et sacs de voyage. Chapeaux assortis. Le tout sera vendu sans aucune réserve. Conditions à la vente. 28 juillet

PAR GABRIEL LEAUMONT.

VENTE SPÉCIALE. Coutellerie et Quincaillerie.

PAR GABRIEL LEAUMONT, Encanteur—SAMEDI, 30 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à son magasin d'encan, rue de Chartres— 200 lots coutellerie et quincaillerie, comprenant couteaux et fourchettes, couteaux de table, [illegible] Conditions—Comptant. 29 juillet

PAR D. E. MORPHY.

Toile d'emballage—Toile d'emballage.

PAR D. E. MORPHY—A. E. Morphy, encanteur.—Il sera vendu JEUDI, 28 juillet 1870, à 11 heures et demie du matin, [illegible] au coin des rues Commerce et Notre Dame, pour le compte de qui il appartiendra— 162 pièces (plus ou moins) de toile d'emballage [illegible] Conditions—comptant. 27 juillet

PAR S. GUINAULT.

Jolie Propriété rue des Ursulines.

PAR S. GUINAULT, encanteur.—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse.—SAMEDI, 30 juillet 1870, il sera vendu, à midi, à la Rotonde d'Encan de l'Hôtel St Charles, rue St Charles—Un lot de terre [illegible] à la rue des Ursulines, [illegible] entre les rues Roman et Prieur. Ensemble une maison haute, convertie en ardoises, ayant quatre chambres et balcon, une autre basse, hangar, citerne, puits, latrines, &c. Conditions—L'acquéreur assumera le paiement d'un billet de [illegible] et la balance comptant. Acte de vente [illegible] aux frais de l'acquéreur, y compris les timbres des Etats-Unis et les taxes de 1870, payables en 1871. 30 juillet

PAR G. DE FERIET.

Vente péremptoire, à l'enchère publique, d'une très belle RÉSIDENCE à étage, No 186 de la rue de l'Esplanade, entre les rues Marais et Villeré.

PAR G. DE FERIET, encanteur.—Bureau No 86 de la rue Royale.—SAMEDI, 27 août 1870, à midi, à la Bourse d'encan St. Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St. Charles, il sera vendu, à l'enchère publique, [illegible] sans aucune limite ou réserve— La résidence de choix, en bois et à étage, couverte en ardoises, portant le No 186 de la rue de l'Esplanade, entre les rues Marais et Villeré, Troisième District, ayant un vestibule, deux salons à double, une grande salle à manger, chambre à déjeuner, cuisine, [illegible] 3 chambres à coucher, 1 chambre à domestiques, lieux d'aisance; également, chambre à blanchissage, [illegible] écurie, etc. [illegible]

Le terrain est situé dans l'îlet compris entre les rues Esplanade, Marais, Kerlerec et Villeré [illegible]

26 juil—[illegible] août

COMPAGNIE MOUND CITY d'Assurance Mutuelle de la Vie, DE ST-LOUIS, MISSOURI.

OFFICIERS DU BUREAU DE LA LOCALITÉ: JAMES J. O'FALLON, Président. E. M. BRITTON, Vice-Président. R. W. LOMAX, Secrétaire. [illegible] C. G. MCHATTON, Agent Général. W. E. HARVEY, Archiviste.

DIRECTEURS: James J. O'Fallon, James H. Lucas, L. M. Hatch, T. A. Russell, A. M. Britton, [illegible], A. B. Garland, J. M. Harvey, A. M. Waterman.

Agence en Louisiane—No 33, Carondelet. AU PREMIER.

OFFICIERS DE LA SUCCURSALE EN LOUISIANE: C. H. MOUTON, Président. E. T. MERRICK, Vice-Président. B. B. SIMMES, Secrétaire et agent d'Etat.

MÉDECINS INSPECTEURS: J. N. FOLWELL, M. D. [illegible]

DIRECTEURS EN LOUISIANE: James Jackson, Octave Voorhies, E. T. Merrick, F. R. Hatch, Robert [illegible], C. H. Mouton, [illegible], A. A. Wiltz, B. B. Simmes.

Cette Compagnie émet toute espèce de police d'assurance de la vie, [illegible]

GUARDIAN MUTUAL LIFE INSURANCE Co., of NEW-YORK, ORGANISÉE EN 1859.

Aucune Police ne peut être forfaite. [illegible] —Aucun Billet n'est exigé.

DERNIER DIVIDENDE AU COMPTANT, 50 POUR CENT.

[illegible]

Polices en vigueur [illegible]; Actif [illegible]; Revenu Annuel [illegible]; Pertes payées [illegible].

OFFICIERS. W. H. PECKHAM, Président. W. T. HOOKER, Vice-Président. L. MCADAM, Actuaire et Secrétaire.

DIRECTEURS. Hon. John A. Dix, New-York. John J. Crane, président Banque République. William T. Hooker, Wall Street. William M. Vermilye, banquier, (Vermilye & Co.) Charles G. Rockwood, caissier, Newark Banking Co. Hon. George Opdyke, ex-maire de New-York. Minot C. Morgan, banquier. Thomas Rigney, maison Thomas Rigney & Co. Benjamin B. Sherman, trésorier New-York Steam Sugar Refining Company. Aaron Arnold, maison Arnold, Constable & Co. Richard H. Bowne, Wetmore & Bowne, avocats. E. V. Haughwout, maison E. V. Haughwout & Co. William Wilkens, maison W. Wilkens & Co. Julius H. Pratt, négociant. William W. Wright, négociant. Charles J. Starr, négociant. William Allen, négociant. George W. Cuyler, banquier, Palmyra, New-York. George T. Hope, président Continental Fire Insurance Company. John H. Sherwood, Park Place. Walton H. Peckham, coin 5th Avenue et Twenty-third Street. Edward H. Wright, Newark, New-Jersey. George W. Farlee, avocat. W. L. Cogswell, négociant.

JOSEPH MAGNER, Agent général pour la Louisiane et le Texas. [illegible] rue Commune.

Compagnie Lafayette d'Assurance contre le feu. Au coin des rues Magasin et St-André. QUATRIÈME DISTRICT.

Elle assure contre les pertes et les avaries occasionnées par le feu. [illegible] KASPAR AUCH, Président. JOHN HENDERSON, Vice-Président. LOUIS MATHIS, Secrétaire. JOHN PURCELL, Inspecteur d'incendie.

DIRECTEURS: Kaspar Auch, William H. Foster, John H. Keller, John B. Cotton, Charles Kummel, John Henderson, Drury A. Harris, Christian Mehle, John F. Coffee, [illegible], Michael Hahn, James Hagan, [illegible], John Purcell, Robert D. Martin, Dr. Henry F. Wade, [illegible], John H. Gording, Ph. Hoelzel, Alfred Shaw, H. W. Walter, Kaspar Auch Jr., Louis Mathis, Geo. W. Dell, [illegible]

Compagnie d'Assurance MECHANICS AND TRADERS DE LA NLLE-ORLÉANS. Bureau, No 14, rue Carondelet.

Cette Compagnie assure contre les risques de feu et de navigation fluviale et maritime, AUX TAUX LES PLUS BAS.

LLOYD R. COLEMAN, Président. [illegible], Secrétaire.

Directeurs: MM. A. J. Aiken, [illegible]

CONSULAT DE FRANCE.

AVIS [illegible] —JUILLET 1870.

Sont invités à se présenter à ce Consulat, pour affaires qui les concernent, les personnes dont les noms suivent: [illegible]

Abadie, Jules. [illegible]

La Chancellerie du Consulat de France, sise rue St-Louis No 11, entre celles de Chartres et Vieille-Levée, est ouverte tous les jours (les dimanches exceptés) de 10 heures du matin à 4 heures de l'après-midi.